



ORDRE DU JOUR
de la séance extraordinaire du 8 décembre 2020 à 18 h 30

SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

- 1. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Constatation par les membres du conseil de l'avis de convocation
 - 1.3 Adoption du budget
 - 1.4 Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2021-2022-2023
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**